



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Programme Formation des évaluateurs de la Marque Tourisme & Handicap.

PUBLIC CONCERNE / PROFIL DES STAGIAIRES

Des salariés ou des bénévoles de réseaux ou associations émanant du secteur touristique ou du secteur handicap.

Dans la mesure du possible, il est vivement recommandé de garantir durant la formation la mixité « handicap » et « tourisme ». Celle-ci assure l'équilibre des binômes sur le terrain et, lors du stage, est source d'enrichissement pour tous.

LES OBJECTIFS

A l'issue de ce stage, les évaluateurs doivent :

- Connaître la philosophie et l'organisation de la marque ainsi que leur rôle et missions au cœur du dispositif de labellisation.
- Avoir des connaissances des divers handicaps permettant de donner du sens aux critères exigés par la marque Tourisme et Handicap
- Avoir expérimenté les handicaps moteur et visuel
- Avoir une connaissance des outils imposés par la marque et mis en œuvre pour offrir une bonne accessibilité, en connaître le fonctionnement et savoir en vérifier l'état de marche.
- Avoir une connaissance des principes de l'accessibilité (les normes en usage, les critères de la marque inclus dans les caractéristiques générales et dans les cahiers des charges hébergement/restauration)
- Avoir expérimenté le remplissage de la grille et la validation des informations et leur transcription sur la fiche de synthèse.

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1

LE CONTEXTE ET LES OUTILS

Présentation de l'association Tourisme & Handicaps (actions et missions)

Présentation de la Marque Destination Pour Tous : appel à projet, informations diverses sur l'état des lieux.

La Marque Tourisme & Handicap : historique, procédures et positionnement de l'évaluateur dans le dispositif

La chaîne touristique (ce qui est attendu par le client) et qui entraîne l'hétérogénéité de l'offre labellisée

Les outils de la labellisation (partie 1) : règlement d'usage, demande de la marque, cahiers de charges, fiche de synthèse, acte d'engagement.

LES DEFINITIONS

Le handicap : une situation et non plus une invalidité.

La déficience, la limitation d'activité, la restriction de participation. L'accessibilité et la chaîne de déplacement réel

LES PRINCIPALES DEFICIENCES

Caractéristiques, conséquences et outils de compensation.

Typologie de critères à mettre en œuvre par le prestataire

Mises en situation : au minimum mises en situation d'utilisation d'un fauteuil roulant et de cheminement avec masques et cannes longues.

JOUR 2

LES FONDAMENTAUX DE L'ACCESSIBILITE

Normes liées à l'usage d'un fauteuil roulant et mesures anthropométriques ET démonstration de prises de mesure

La gestion des obstacles

Les principes de la signalétique

Les notions d'éclairage

La sécurité et la dangerosité

LES CRITERES DE LA MARQUE DES CARACTERISTIQUES GENERALES /HEBERGEMENT - RESTAURATION

Entrée

Chemins horizontaux et verticaux, extérieurs et intérieurs

Sanitaires ; Salle de bains et WC - Chambre

Restaurant, salle de petits-déjeuners et Self.

LES OUTILS DE L'EVALUATEUR (Partie 2 : suite de ce qui a été remis en module 1)

« la bible » comprenant :

- Cahiers des charges (caractéristiques générales et spécifiques)
- Présentation des actions DGE, du site des Marques Nationales du Tourisme, des outils mis à disposition pour les prestataires touristiques
- Présentation de l'application GMTH et création d'un dossier
- Organisation de la visite
- La liste du matériel à emporter

Méthodologie pour l'organisation d'une visite d'évaluation.

JOUR 3

Mise en situation d'évaluation du site en binôme avec application GMTH

Evaluation de la fiche de synthèse

Mise en commun – Réponse aux questions

Evaluation de la formation

METHODOLOGIES

Le candidat évaluateur devrait, avant de participer au stage :

1. Avoir suivi en candidat libre 2 ou 3 évaluations (lui permettant en particulier une première approche des critères et des outils) ;
2. Avoir pris connaissance des statistiques concernant la marque (nombre de labellisés par pictogrammes, par activités...)
3. Avoir pris connaissance d'un document générique sur les déficiences : nombre de personnes, définitions, conséquences, compensations...

Apports théoriques
Mises en situation (de déficience et d'évaluation TH)
Démonstrations et manipulations d'outils liés à l'évaluation
Travaux en groupes, en binômes.

Remise de l'ensemble des documents liés à la marque TH, de divers autres documents techniques ... sous forme dématérialisée

Les organismes de formation ont le devoir de se tenir au courant des documents en vigueur pour la labellisation au moment du stage.

Il est suggéré de remettre les supports techniques assez rapidement en début de stage et au plus tard en fin d'après-midi du jour 1.

DEROULEMENT DU STAGE

DUREE : 3 jours, soit 21 heures de stage.

La durée de 3 jours pour le stage de base implique de la part des participants des pré-requis.

NOMBRE DE STAGIAIRES : L'idéal 10 stagiaires, admissible : 12.

Un nombre pair est idéal pour permettre un réel travail en binômes lors de la mise en situation d'évaluation.

DATE DU STAGE : du mardi 20 au jeudi 22 octobre 2020

HORAIRES :

Jour 1 : 9h30/13h – 14h/18h00

Jour 2 : 9h/13h – 14h00/18H00

Jour 3 : 9h/13h – 14h/17h

LIEU : Enclos Rey – 57 rue Violet – 75015 Paris

FORMATEUR : Annette MASSON – FFTST
Dominique RABET – DR Consultant

COUT : 900€ TTC par stagiaire (hors transport, hébergement et diners) - 750 € H.T

SUIVI ET EVALUATION

Après observation des stagiaires durant la mise en situation du 3^{ème} jour de stage, les formateurs décident de manière souveraine si le(s) stagiaire(s) est habilité à devenir évaluateur. Si oui, une attestation lui sera remise à l'issue de la formation.

Tous les stagiaires doivent être munis d'un mètre et d'un ordinateur ou tablette permettant la connexion GMTH lors de la mise en situation d'évaluation le 3eme jour.

- (1) Les modules sont en lien avec les critères de la marque TH et peuvent être modifiés dans leur ordre de passage en fonction du groupe ou par les formateurs



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*